

Province de Québec  
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
SERVICE DE LA PROTECTION

---

**BULLETINS OFFICIELS D'ENNEIGEMENT**

de la

**PROVINCE DE QUÉBEC**

par

**G. Oscar Villeneuve, M. Sc., Ph. D.**  
**Directeur du Bureau de Météorologie**

---

Québec, 1953.

**BUREAU DE MÉTÉOROLOGIE**

Bulletin No. 25

1875

COLLEGE OF AGRICULTURE

1875

PROVINCE OF ONTARIO

1875

REPORT OF THE COMMISSIONER OF AGRICULTURE  
FOR THE YEAR 1875

PRINTED BY THE GOVERNMENT OF ONTARIO

# BULLETINS OFFICIELS D'ENNEIGEMENT

DE LA

## PROVINCE DE QUÉBEC

---

### INTRODUCTION

Dans les dépliants de l'Office provincial de Publicité de la province de Québec, il est souvent mention de bulletins d'enneigement. On mentionne, en effet, que la province de Québec possède un service officiel unique de renseignements sur les conditions de la neige pour le ski. Ce service fournit aux amateurs de ski du Canada et des Etats-Unis des rapports factuels et précis sur l'enneigement dans tous les centres de sports d'hiver de la province. C'est en somme une mesure de sécurité pour assurer chez nous la survie et le développement de la pratique du ski.

Ce service officiel de renseignements est le résultat d'une étroite collaboration entre le Bureau de Météorologie au Département des Terres et Forêts et l'Office de Publicité de la province de Québec.

La présente publication a pour but d'expliquer ce service de renseignements, d'en raconter la naissance et le développement et de montrer aux lecteurs son utilité et même sa nécessité.

OFF  
T4M44  
B84/25  
TS

## LES DESIRS DU SKIEUR

Une chute de neige ravit toujours les skieurs. Cependant, ces sportifs ne sont pas satisfaits de la seule présence de la neige. Ils désirent des renseignements sur la hauteur et l'âge de la chute, sur l'épaisseur totale de la couche qui recouvre le sol et sur les conditions de surface de cette couche. Les skieurs s'intéressent également à l'état des pentes enneigées, à la température de l'air et aux conditions des routes qui conduisent aux centres de sports d'hiver.

Le pourquoi de cet intérêt particulier des skieurs pour les renseignements cités plus haut est facile à comprendre.

Si au début de la saison d'hiver et au printemps les skieurs s'intéressent à l'épaisseur totale de la neige sur le sol, c'est que durant ces deux périodes, la connaissance de ce facteur leur permet d'apprécier à leur valeur les difficultés et les obstacles qu'ils sont susceptibles de rencontrer en terrain de montagnes, sur les pentes plus ou moins déboisées ou à certains endroits stratégiques. En effet, ce ne sont pas toutes les pentes et toutes les pistes qui offrent un terrain plan et uni. Au contraire, les roches, les souches et les châblis peuvent créer des difficultés de passage plus ou moins grandes selon l'épaisseur totale de la neige qui recouvre le sol. Avec la connaissance du terrain et de l'épaisseur de la neige, les skieurs savent donc à quoi s'en tenir sur les obstacles éventuels à la pratique de leur sport favori.

C'est la dernière précipitation qui caractérise généralement les conditions de la surface sur laquelle évoluent les skieurs. Une chute de neige tapisse la surface d'une couche duveteuse, poudreuse ou granulée selon la température au moment de la chute et selon l'âge de cette chute. Par contre, une précipitation de pluie aide à la formation d'une surface collante, d'une croûte cassable ou incassable selon la hauteur de la pluie et l'exposition de la surface au soleil et au vent. Les skieurs expérimentés peuvent donc chausser le genre de ski adéquat ou les couvrir d'une couche de cire adaptée aux conditions de la surface. La connaissance de la hauteur et de la date de la dernière précipitation est donc très importante aux skieurs, particulièrement aux skieurs expérimentés.

Lorsque les pentes sont dangereuses au début de la saison d'hiver par suite de la présence de souches ou de roches, lorsqu'au printemps ces obstacles apparaissent de nouveau après les baisses prononcées de l'épaisseur de la couche de neige, enfin lorsqu'un verglas se produit qui durcit les côtes et les sentiers, il importe que les skieurs en soient avisés. Il se peut également que les monte-pentes ne soient pas en mesure de fonctionner comme à l'ordinaire ou qu'au contraire certaines facilités soient ajoutées aux avantages réguliers. Dans tous les

cas, les bénéficiaires de ces funiculaires sont toujours les premiers intéressés.

On sait que la température influence les conditions de la neige de nombreuses façons. Le degré de température indique donc aux skieurs l'état futur de la surface enneigée. Ainsi, après un dégel, une neige duvetée peut devenir collante et une neige en poudre former une couche granuleuse. Au contraire, à la suite d'une basse température, une neige duvetée ou en poudre prend une consistance qui rend la surface compacte et solide, tandis qu'une neige collante a pour effet de former une croûte de surface plus ou moins épaisse. La connaissance du degré de température permet donc aux skieurs de prévoir les conditions de la surface de neige et l'état des pentes, et partant les conditions de leurs skis pour évoluer avantageusement.

Au temps où le chemin de fer était le seul moyen facile de transport pour les amateurs de ski, on laissait aux autorités des compagnies ferroviaires l'inquiétude du trajet et des retards. Mais à présent que l'automobile sillonne presque toutes les routes, même durant les jours les plus rigoureux de l'hiver, il faut que les sportifs prennent à leur propre charge le soin de parcourir un trajet avec sécurité. Pour cette raison, le bon état des routes raccourcit les distances, permet aux voyageurs de plus nombreuses "fins de semaine" facilite les déplacements d'un centre à un autre et même encourage la visite des endroits très éloignés. Au contraire, un retard dans le déblaiement des routes, une précipitation de bruine, de pluie ou de neige, une brume épaisse ou un verglas rendent dangereux les parcours en automobile et sont souvent causes de nombreux accidents. Les voyageurs avertis prennent donc les précautions nécessaires en regard de l'état des routes.

Enfin, il faut ajouter comme renseignements désirés des skieurs la vitesse et la direction du vent, la nébulosité, l'insolation, la visibilité, etc. En effet, lors d'un concours de sauts, les skieurs expérimentés se renseignent sur la vitesse et la direction du vent; à l'occasion d'une course de fond, l'insolation influe les participants; enfin, la visibilité crée des obstacles aux skieurs qui prennent part aux concours de descente dans certaines localités.

Ce sont là les divers facteurs qui intéressent avec raison les amateurs de ski durant la période saisonnière de la neige. On comprend alors le pourquoi d'un service de renseignements qui tient au courant des variations atmosphériques, les touristes du pays et de l'étranger, les promoteurs de centres sportifs et le grand public en général.

En somme, le but principal du service de renseignements est d'assurer aux sports d'hiver le maintien de leur prestige sous le signe de la protection la plus absolue.

## LE RÉSEAU MÉTÉOROLOGIQUE

Pour satisfaire aux besoins des amateurs de ski et du grand public en général, le Bureau de Météorologie compte durant la saison d'hiver sur la collaboration et le travail d'observation d'environ une cinquantaine d'opérateurs de stations météorologiques. Ces observateurs relèvent directement du Bureau de Météorologie au Ministère des Terres et Forêts à Québec tout en étant rattachés à des bureaux régionaux.

C'est le directeur du Bureau de Météorologie qui a charge d'appointer les observateurs, d'installer les stations météorologiques et d'émettre les instructions techniques, puis de visiter les observateurs, d'inspecter les stations et de coordonner les relevés d'observations pour une distribution rapide et facile des renseignements sur les conditions de la neige et du temps.

Durant la dernière saison d'hiver, les stations météorologiques étaient distribuées dans six régions de la province. Ces stations étaient les suivantes par région:

<u>RÉGIONS</u>	<u>STATIONS</u>
I- <u>QUÉBEC</u>	1- Lac Beauport
	2- Charlesbourg
	3- Notre-Dame des Laurentides
	4- Valcartier
	5- Duchesnay
	6- Lac St-Joseph
	7- Mont Ste-Anne
	8- Baie St-Paul
	9- Chutes Montmorency
	10- Québec (Parc des Champs de Bataille)
II- <u>SAINT-AURICE</u>	1- Grand'Mère
	2- Shawinigan
	3- Trois-Rivières

III- MONTREAL

- |                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| 1- Mont-Tremblant   | 2- St-Jovite              |
| 3- Lac Tremblant    | 4- St-Faustin             |
| 5- Ste-Agathe       | 6- Ivry                   |
| 7- Mont Kingston    | 8- Ste-Marguerite         |
| 9- Ste-Adèle        | 10- Val David             |
| 11- Val Morin       | 12- St-Sauveur            |
| 13- Piedmont        | 14- Mont Rolland          |
| 15- Shawbridge      | 16- Lac Guindon           |
| 17- Lesage          | 18- St-Donat              |
| 19- Lac Archambault | 20- Mont Jasper           |
| 21- Mont Gabriel    | 22- Morin Heights         |
| 23- Montford        | 24- St-Hyppolite          |
| 24- Lachute         | 26- St-Calixte            |
|                     | 27- Rawdon                |
|                     | 28- Montréal (Mont Royal) |

IV- CANTONS DE L'EST

- |                |                   |
|----------------|-------------------|
| 1- Sherbrooke  | 2- North Hatley   |
| 3- Hillcrest   | 4- Mont Orford    |
| 5- Magog       | 6- Sweetsburg     |
| 7- Cowansville | 8- Thetford Mines |

V- GATINEAU

- |              |               |
|--------------|---------------|
| 1- Kingsmere | 2- Wakefield  |
| 3- Low       | 4- Gracefield |

VI- SAGUENAY

- 1- Arvida
- 2- Portage des Roches
- 3- Bagotville (Mont-Mars)
- 4- Alma (Mont Villa Saguenay)

Durant la dernière saison, le Bureau de Météorologie recevait les rapports d'enneigement de 57 endroits différents par l'entremise de six collaborateurs préposés à la réception des rapports de leur région respective. En effet, dans chacune des régions, le Bureau de Météorologie obtient l'aide d'un collaborateur qui reçoit les rapports quotidiens réguliers de chacun et de tous les observateurs de sa région.

Il arrive évidemment, lorsque les rapports présentent des données similaires, que le chef régional groupe les rapports d'après les conditions relevées et accole à ces conditions les noms des différentes stations où elles se sont réalisées. Cette procédure simplifie le travail et économise des frais téléphoniques ou télégraphiques tout en donnant justice à tous les intéressés.

### LE TRAVAIL DE L'OBSERVATEUR

Le rôle de l'observateur, même s'il paraît obscur, est tout de même un rôle de premier plan. En effet, la fonction d'observateur exige des qualifications tout-à-fait spéciales, entre autres de la ponctualité, un sens inné de l'observation et de l'esprit de devoir allant même jusqu'à l'abnégation en certaines circonstances.

A chaque jour de la saison d'hiver, l'observateur préposé au relevé des conditions de la neige et du temps doit lire des instruments de précision, relever oculairement certains phénomènes atmosphériques et remplir de ses notes et remarques le CARNET D'OBSERVATIONS mis à sa disposition. Il doit également faire parvenir aussitôt que possible au chef régional de qui il relève un rapport détaillé de ses observations. Ce message est habituellement fait par téléphone.

Voici un état des observations météorologiques quotidiennes relevées par l'observateur et une brève description des instruments utilisés dans son travail.

#### L'épaisseur de la neige sur le sol

Pour mesurer l'épaisseur totale de la couche de neige qui recouvre le sol, on utilise une échelle à neige consistant en une tige de bois de deux pouces par deux pouces mesurant huit pieds de hauteur. Cette échelle est installée sur un support métallique qui sert à la maintenir verticalement dans le sol. Le zéro de la graduation coïncide avec le niveau général du sol. Pour obtenir une plus grande précision dans cette observation, on utilise d'habitude plusieurs échelles à neige qui sont fixées à divers endroits où la surface est plane et où la neige ne semble ni

former de bancs ni être balayée par le vent. On se base ensuite sur toutes les observations pour établir une moyenne de l'épaisseur totale de la couche de neige qui recouvre le sol. Cette épaisseur est mesurée en pieds et en pouces.

Cette observation a pour but d'établir une distinction entre l'épaisseur totale de la couche de neige qui recouvre le sol et la somme des hauteurs des diverses chutes enregistrées. Entre ces deux valeurs, il y a évidemment une différence, à savoir que l'épaisseur totale de la couche de neige sur le sol est toujours inférieure à la somme des hauteurs des chutes individuelles. La compression de même que le dégel et l'évaporation sont les causes de la diminution en volume et en hauteur de la couche de neige qui recouvre le sol.

Lorsqu'à une station météorologique, l'observateur désire connaître l'équivalent d'eau de la neige, il doit la peser ou la faire fondre et la mesurer comme pluie. La quantité d'eau dans un volume de neige varie selon la texture de la neige et son tassement. La texture de la neige change évidemment avec sa température. Le tassement de la neige dépend non seulement de la texture lors de la chute, mais aussi de la hauteur de la chute, de la durée de son séjour sur le sol et des températures auxquelles elle a été soumise. Six pouces de neige mouillée nouvellement tombée peuvent donner un pouce d'eau, tandis qu'il faut parfois 30 pouces de neige duvetée très sèche pour obtenir également un pouce d'eau. En général, on accepte l'équivalent de 10 pouces de neige pour un pouce d'eau.

#### La hauteur et la date de la dernière précipitation

Pour mesurer la hauteur de la précipitation, on utilise une table à neige ou un pluviomètre selon que cette précipitation est en neige ou en eau.

La table à neige fournie par le Bureau de Météorologie de la province de Québec consiste en une planche carrée de 12 pouces de côté et d'un pouce d'épaisseur au centre de laquelle est fixée une tige de fer de 12 pouces de hauteur terminée par un oeil. A cet oeil, on attache un ruban de couleur foncée qui sert à retrouver la table après une chute de neige. Après chaque chute de neige, on mesure sa hauteur sur la table à neige en utilisant une règle qu'on appelle règle à neige, laquelle est graduée en pouces et dixièmes de pouce. Après chaque observation, on nettoie la table à neige et on la replace horizontalement sur la couche totale de neige accumulée sur le sol de façon à ce que sa partie supérieure soit au même niveau que la couche de neige environnante.

Il est assez difficile de mesurer d'une manière précise toutes les chutes de neige. Le vent souffle la neige pour la

balayer à certains endroits et l'accumuler en bancs à d'autres endroits. C'est dire que pour obtenir d'excellentes données, on doit faire les observations à plusieurs endroits en choisissant toujours pour installer les tables à neige, des lieux où la neige n'a pas été remuée par le vent. On se base ensuite sur toutes les observations pour établir une moyenne de l'épaisseur de la chute de neige.

L'instrument généralement utilisé pour mesurer la pluie est le pluviomètre. Cet appareil est un récipient cylindrique ouvert au sommet pour recevoir l'eau de pluie et dont le rebord est sur un plan horizontal. La partie supérieure du récipient a la forme d'un entonnoir par lequel l'eau passe pour s'égoutter dans un second récipient cylindrique situé à l'intérieur du premier. On mesure la hauteur de la pluie en transvasant l'eau, contenue dans le récipient intérieur du pluviomètre, dans un verre cylindrique spécialement gradué à cette fin. Sur la graduation du verre, l'espace entre deux traits consécutifs représente un centième de pouce de hauteur (0.01"). On mesure donc la pluie en pouces et centièmes de pouce de hauteur.

Comme l'observateur enregistre toutes les précipitations de neige ou de pluie sur une page quotidienne de son carnet d'observations et qu'il indique même l'heure du début et l'heure de la fin de chacune des chutes, il va sans dire, qu'il peut rapporter la date, l'heure et même la durée de la dernière précipitation lorsqu'il communique ses données au Bureau de Météorologie.

### Les conditions de la surface de la neige

Les conditions de la surface de la neige sont très variables de jour en jour et même d'heure en heure. La hauteur et la date de la dernière précipitation, l'état de la surface précédant cette dernière précipitation, la température de l'air, son amplitude diurne, le vent, la poudrerie, l'intensité de la radiation solaire et l'insolation sont autant de facteurs qui viennent continuellement modifier la surface de la neige sur le sol.

Pour décrire les conditions de la surface de la couche de neige sur le sol, le Bureau provincial de Météorologie a adopté toute une variété de termes ou d'expressions caractéristiques. Voici la liste de ces termes ou expressions:

## ÉTAT DE LA SURFACE

### I- NOUVELLE NEIGE:

Neige tombée durant les 24 heures précédant l'observation.

## II- VIEILLE NEIGE:

Neige tombée avant les 24 heures précédant l'observation.

### A) NEIGE DUVETÉE:

Neige en gros flocons très légers pouvant être charriée par le vent comme de la plume.

### B) NEIGE EN POWDRE:

Neige sèche à consistance de poudre.

### C) NEIGE GRANULEUSE:

Neige mouillée qui a acquis une consistance cristalline sous l'action répétée du gel et du dégel ou neige en grains.

### D) NEIGE COLLANTE:

Neige molle, humide et peloteuse.

### E) CROÛTE DE VENT:

Croûte formée par l'action du vent et d'un froid sec sur la neige en poudre. La surface de cette croûte est ordinairement ridée.

### F) CROÛTE DE GLACE:

Croûte formée par la congélation des cristaux de neige après un dégel.

### 1- NEIGE STABLE:

Neige au repos, c'est-à-dire, qui n'est pas charriée par le vent.

### 2- NEIGE CHARRIÉE:

Neige duvetée, en poudre ou granuleuse transportée d'un lieu à un autre par le vent.

### 3- NEIGE FOULÉE:

Neige durcie par le froid, le vent ou les conditions atmosphériques générales.

### 4- CROÛTE CASSABLE:

Croûte ne supportant pas le poids d'un homme sur un seul ski.

#### 5- CROÛTE INCASSABLE:

Croûte supportant le poids d'un homme sur un seul ski.

D'autres expressions courantes et d'intérêt pour les skieurs sont aussi ajoutées à l'occasion dans la description des conditions de la neige; ce sont, par exemple, la BRUINE, la BRUME, la GIBOULÉE, le GRÉSIL, la POUDRERIE et le VERGLAS. Voici la définition de ces termes:

#### BRUINE:

La bruine est une précipitation formée de nombreuses et fines gouttelettes d'eau qui flottent dans l'air et tombent lentement en obscurcissant la transparence de l'atmosphère, c'est-à-dire, en appauvrissant la visibilité.

#### BRUME:

La brume consiste en un nuage clair en contact avec le sol et formé de gouttelettes d'eau plus fines que celles de la bruine.

#### GIBOULÉE:

Une giboulée est une précipitation à la fois de pluie et de neige.

#### GRÉSIL:

Le grésil est une précipitation qui consiste en boulettes de neige ou en cristaux de glace étroitement agglomérés. Il se produit à des températures voisines de celle du point de congélation, très souvent avant ou pendant une chute de neige ordinaire. Il tombe principalement à la fin de l'automne et au début du printemps.

#### POUDRERIE:

On appelle poudrerie, la neige soufflée par le vent à la surface du sol et soulevée parfois jusqu'à des hauteurs de cent pieds ou plus.

#### VERGLAS:

Le verglas est un dépôt de glace transparent et lisse formé par la congélation de la pluie sur les objets terrestres. Ce dépôt de glace est souvent assez lourd pour causer des dommages considérables aux lignes de transmission électrique et aux arbres. Le verglas occasionne également de nombreux accidents de la route. On dit parfois que la couche de neige est VERGLAS-CEE lorsqu'il pleut et que la température descend au-dessous du

point de congélation. La couche de verglas qui se forme alors à la surface de la neige est tellement mince qu'elle n'empêche pas les mouvements latéraux du ski.

Ces termes qui viennent d'être expliqués, peuvent évidemment être employés concurremment dans nombre de cas. Ainsi lors d'une nouvelle chute de neige, on en décrit parfois la surface comme suit: NOUVELLE NEIGE DUVETÉE CHARRIÉE PAR LE VENT SUR CROÛTE CASSABLE. Après plusieurs jours sans chute de neige au printemps, on peut observer une NEIGE GRANULEUSE SUR CROÛTE INCASSABLE.

### La température

Un thermomètre est un instrument destiné à mesurer par des chiffres les variations de température des corps. En météorologie, l'usage du thermomètre a généralement pour but d'obtenir la température de l'air.

Il existe divers types et diverses formes de thermomètre. Le thermomètre le plus employé est habituellement constitué d'un tube de verre fermé appelé tige, dont un bout porte un gonflement servant de réservoir. La tige et le réservoir contiennent un liquide qui se contracte ou se dilate selon les variations de température. On peut donc mesurer les changements de niveau de la colonne liquide, et par conséquent, les variations de la température, en lisant la graduation gravée sur la tige ou sur un support portant l'appareil.

Le thermomètre à maximum est utilisé pour observer la température quotidienne la plus haute tandis que le thermomètre à minimum est utilisé pour obtenir la température quotidienne la plus basse. Le liquide dans la tige et le réservoir du premier est toujours du mercure, celui dans la tige et le réservoir du deuxième, toujours de l'alcool.

Pour mesurer la température, on utilise parfois un thermomètre enregistreur qu'on appelle thermographe.

Les instruments pour mesurer la température sont toujours installés dans un abri de façon à ce qu'ils indiquent ou enregistrent la température de l'air ambiant sans être influencés par les conditions locales d'exposition.

### L'état des pentes

L'observateur tient compte dans ses relevés de l'état des pentes de sa localité et mentionne leur accès plus ou moins facile selon les conditions atmosphériques qui prévalent.

### L'état des routes

Le rapport météorologique fait également mention des routes de la province qui conduisent aux divers centres de sports d'hiver. Les routes sont bonnes, passables, glissantes ou fermées à la circulation. Des conseils de prudence, jamais assez nombreux, sont ajoutés à toutes les occasions où il se présente des dangers.

### Observations supplémentaires

En plus des observations précédemment expliquées, on peut obtenir d'une station météorologique pourvue des appareils nécessaires, des renseignements sur la nébulosité, la pression atmosphérique, le vent, la visibilité, l'insolation, etc.

## MESSAGES MÉTÉOROLOGIQUES

Lorsqu'un observateur a relevé les conditions atmosphériques et particulièrement les conditions de neige de sa station, il lui faut évidemment en transmettre un rapport au Bureau de Météorologie. Mais ce rapport n'est pas transmis directement au Bureau de Météorologie. C'est le chef régional qui téléphone chaque matin à chacun des observateurs de sa région et qui recueille pour chaque station, les valeurs météorologiques relevées. Une fois que le chef régional a procédé aux appels téléphoniques et qu'il a compilé les divers rapports de sa région, il en fait immédiatement un rapport général au Bureau de Météorologie à Québec.

Le Bureau de Québec reçoit donc chaque jour un rapport pour chacune des régions de la province. Ces rapports arrivent assez tôt le matin pour être transmis aux bureaux du Service provincial du Tourisme à Québec et à Montréal et être publiés dans les journaux du jour. En somme, les chefs des régions de Québec, du St-Maurice, de Montréal, des Cantons de l'Est, de la Gatineau et du Saguenay recueillent approximativement à la même heure les données météorologiques des stations de leur territoire. Ils transmettent ensuite à Québec un rapport général pour toutes les stations. Le Bureau de Météorologie après avoir pris note des messages et en avoir fait la vérification, les communique ensuite au Service du Tourisme de l'Office provincial de Publicité.

Cependant, depuis quelques années, les chefs régionaux à St-Jovite, à Sherbrooke, à Grand'Mère et à Hull transmettent leurs messages directement au Service du Tourisme à Montréal en même temps qu'ils font rapport au Bureau de Météorologie à Québec. Cette procédure permet au Service du Tourisme à Montréal d'obtenir plus rapidement les rapports de chaque région. Lors

de la vérification des données à Québec, il est toujours possible d'aviser le Service du Tourisme à Montréal des corrections à apporter.

Le rapport donné au chef régional et transmis ensuite au Bureau de Météorologie à Québec comprend:

- 1- l'épaisseur totale de la couche de neige sur le sol;
- 2- la hauteur et la date de la dernière précipitation;
- 3- les conditions de la surface de la neige;
- 4- la température;
- 5- l'état des pentes;
- 6- l'état des routes.

### DISTRIBUTION DES RENSEIGNEMENTS

Il existe actuellement trois genres de distribution des rapports météorologiques. Le chef régional dans sa localité distribue à la presse et à la radio locale un état détaillé des conditions relevées dans sa région. Le Bureau de Météorologie, parce qu'il est situé à Québec fournit également des renseignements régionaux à la radio et à la presse locale en plus de faire parvenir au service du Tourisme à Québec et à Montréal, aux compagnies de transport et aux commensitaires radiophoniques un rapport général pour toutes les régions de la province. Le Bureau de Montréal du Service du Tourisme prend charge enfin d'une distribution des renseignements par tout le Canada et les Etats-Unis. Il est à noter que le bureau de Montréal du Service du Tourisme répond quotidiennement aux demandes de plus de 200 agents ou organismes de publicité au Canada et aux Etats-Unis.

On désire être tenu au courant des conditions de la neige de plusieurs façons. C'est dire qu'on téléphone, ou qu'on télégraphie les rapports quand les renseignements demandés ne concernent que quelques localités ou régions. La plupart du temps cependant, les intéressés désirent une copie écrite des rapports de toutes les régions. Le Service du Tourisme à Montréal est donc outillé pour fabriquer le nombre de copies nécessaires des rapports sur les conditions de la neige.

Les officiers du Service du Tourisme doivent de plus satisfaire aux exigences et parfois aux caprices du public touristique. Quelques journaux ou agents de publicité n'exigent des rapports que quelques fois la semaine, d'autres à chaque jour, d'autres enfin seulement lorsque les conditions pour le ski sont idéales.

C'est dire qu'au bureau du Tourisme à Montréal, on classifie les demandes de renseignements comme suit:

1- d'après l'ordre des jours de la semaine;

2- d'après la sorte de message, c'est-à-dire, par téléphone, par télégramme ou par lettre, et dans ce dernier cas, on peut opter ou pour la poste ordinaire ou pour la poste aérienne.

Dans le cas des copies miméographiées, une quantité de ces copies est donnée chaque matin à des messagers qui en font la distribution dans la ville de Montréal. Ces copies sont destinées pour la plupart aux compagnies de chemin de fer, aux compagnies d'aviation, aux agents ou organismes de publicité, aux magasins d'articles de sports, à la presse et à la radio.

Voici la liste des principaux destinataires des messages sur les conditions de la neige et du temps durant la dernière saison d'hiver. On note que ces 222 destinataires demeurent dans deux provinces canadiennes et 21 états américains et plus particulièrement dans 55 villes différentes. Ce sont là autant d'endroits où le bulletin officiel d'enneigement de la province de Québec obtient une excellente publicité.

QUÉBEC:

DORVAL

1- Chief meteorologist,  
Montreal Airport

SHERBROOKE

1- Chroniqueur Sportif  
La Tribune

2- Office municipal du Tourisme  
34 King Street

3- City Passenger Agent C.P.R.  
91 Wellington North

4- Chroniqueur du Ski  
La Tribune

QUÉBEC

1- Bureau de Météorologie  
Hôtel du Gouvernement

2- Bureau du Tourisme  
Hôtel du Gouvernement

3- Office Municipal du Tourisme  
61, rue d'Auteuil

4- Poste de radio C.B.V.

5- Poste de radio C.K.C.V.

6- Poste de radio C.H.R.C.

7- Chroniqueur sportif  
Le Soleil

8- Chroniqueur sportif  
L'Action Catholique

- |   |  |
|---|--|
| 9- Sports Editor<br>The Chronicle Telegraph | 10- Chroniqueur Sportif<br>L'Evènement Journal |
| 11- General Agent<br>British United Press   | 12- Poste de radio C.J.N.T.                    |

HULL

- |                                |                            |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1- Le Stade Enrg.<br>rue Laval | 2- Poste de radio C.K.C.H. |
|--------------------------------|----------------------------|

ST-JÉRÔME

- 1- L'Echo du Nord  
rue Labelle

STE-AGATHE

- 1- St. Agathe Ski Club

MAGOG

- 1- Conrad Gaucher  
209 ouest, rue St-Patrice

MONTREAL

- |   |  |
|---|--|
| 1- Agent de district<br>C.N.R.<br>Gare Centrale                               | 2- Agent général<br>C.N.R.<br>Gare Centrale                      |
| 3- Service des voyageurs<br>C.P.R.<br>Gare Windsor                            | 4- Bureau du Tourisme<br>C.P.R.<br>Dominion Square Bldg.         |
| 5- G.D. Carthwright<br>International Civil Aviation<br>C.N.R. Station         | 6- T. Eaton Co. Ltd.<br>677, rue Ste-Catherine                   |
| 7- E.W. Desbarats<br>Desbarats Advertising Agency<br>480 ouest, Lagauchetière | 8- Gorman Kennedy<br>National Breweries<br>990 ouest, Notre-Dame |
| 9- Chroniqueur Sportif<br>La Patrie   | 10- Tobin's Travel Bureau<br>1240 Peel St.                       |
| 11- Trans-Canada Airlines<br>C.N.R. Station                                   | 12- Northeast Airlines<br>Mont Royal Hotel                       |
| 13- Colonial Airlines<br>1409 Peel St.  | 14- British United Press<br>231 St. James West                   |

- |   |   |
|---|---|
| 15- Chroniqueur Sportif<br>La Presse                                    | 16- Courtesy Desk<br>Mount-Royal Hotel            |
| 17- Trave-laide Bureau<br>Dom. Square Bldg.                             | 18- Omer De Serres Ltée<br>6793, rue St-Hubert    |
| 19- Omer De Serres Ltée<br>1406, rue St-Denis                           | 20- Irving Sports Shop<br>1207 University St.     |
| 21- Montreal Tourist and<br>Convention Bureau<br>Dom. Square Bldg.      | 22- Bureau du Tourisme<br>British American Oil    |
| 23- Sports Editor<br>La Gazette   | 24- Chroniqueur Sportif<br>Le Petit Journal       |
| 25- Chroniqueur Sportif<br>Le Devoir                                    | 26- Sports Editor<br>The Star                     |
| 27- Sports Editor<br>The Herald   | 28- Radio Station C.J.A.D.                        |
| 29- Poste de radio C.H.L.P.   | 30- Poste de radio C.B.F.                         |
| 31- Poste de radio C.F.C.F.   | 32- Poste de radio C.K.A.C.                       |
| 33- News Agent<br>Canadian Press  | 34- The Editor<br>The Gazette Publishing          |
| 35- Sports Editor<br>Montreal Standard                                  | 36- Henry Morgan<br>rue Ste-Catherine             |
| 37- S. Noseworthy<br>Guy Tombs Ltd.<br>1103 Beaver Hall Hill            | 38- Chambre de Commerce<br>14 Est, rue St-Jacques |
| 39- Modelectric Hardware Ltd<br>1355 Canora Road<br>Town of Mount Royal | 40- Eric S. Neal<br>1471 Sicard St.               |
| 41- Le Canada<br>221, rue de Gaspé                                      | 42- Lord's Sport Shop<br>Dom. Square Bldg.        |
| 43- Kerr's Sport Shop<br>1242 St. Catherine West                        |   |

ONTARIO:

- |   |   |
|---|---|
| 1- Le Rédacteur sportif<br>Le Droit               | 2- General Agent C.P.R.<br>83 Sparks St.    |
| 3- City Ticket Agent C.N.R.<br>Sparks & Metcalfe  | 4- Leo Dolan<br>Canadian Gov. Travel Bureau |
| 5- Sports Editor<br>Ottawa Journal                | 6- Sports Editor<br>Ottawa Citizen          |
| 7- Industrial & Publicity Bureau<br>50, Elgin St. | 8- Radio Station C.F.R.A.                   |
| 9- Radio Station C.B.O.                           |   |

OTTAWA

TORONTO

- |   |   |
|---|---|
| 1- Information Bureau<br>The Star                                 | 2- Information Bureau<br>Globe and Mail         |
| 3- Sharp's Travel Bureau<br>81 Yonge St.                          | 4- City Ticket Agent C.P.R.<br>1, King St. East |
| 5- The British Amer. Oil Co.<br>Travel Service<br>800, Bay Street | 6- Resort Editor<br>Telegram                    |
| 7- Toronto Ski Club<br>8, Colborne St.                            | 8- Shell Touring Service<br>44, Victoria Street |
| 9- Margesson's Travel Service<br>17 Adelaide St. East             | 10- Wallis Bros. & Co.,<br>152 King Street      |
| 11- Skitrips Association<br>1736 Keele St.                        |   |

OHIO:

- |                           |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| 1- Sports Editor<br>Press | 2- Sports Editor<br>Plain Dealer |
|---------------------------|----------------------------------|

CLEVELAND

CINCINNATI

- |                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 1- Sports Editor<br>Post         | 2- Sports Editor<br>Times - Star |
| 3- Resort Editor<br>The Inquirer | 4- Travel Editor<br>W.L.W.       |

COLUMBUS

- 1- Resort Editor  
Dispatch

MICHIGAN:

- 1- Sports Editor  
News

DETROIT

- 2- Sports Editor  
Detroit Times

NEW HAMPSHIRE:

- 1- Sports Editor  
Ski News

HANOVER

- 2- Sports Editor  
Ski Magazine

CONCORD

- 1- Sears, Roebuck & Co.  
19, South Main St.

MASSACHUSETTS

BOSTON

- 1- Sports Editor  
Herald Traveler

- 2- Resort Editor  
Post

- 3- Resort Editor  
Boston Globe

- 4- Sports Editor  
Sunday Advertiser

- 5- Sports Editor  
Christian Science Monitor

- 6- Sears, Roebuck & Co.  
24, Fullerton Street

PITTSFIELD

- 1- Sears, Roebuck & Co.  
539, North Street

QUINCY

- 1- Sears, Roebuck & Co.  
1591, Hancock St.

SPRINGFIELD

- 1- Leo Buddy Marceau  
Editor, 32 Cypress St.

- 2- Sears, Roebuck & Co.  
135, Memorial Ave.

CAMBRIDGE

- 1- Sears, Roebuck & Co.  
1815, Massachusetts Ave.

WORCESTER

- 1- Sears, Roebuck & Co.  
661, Main Street

ILLINOIS:

CHICAGO

- |  |   |
|--|---|
| 1- Canadian Government<br>Travel Bureau<br>400, West Madison St.   | 2- General Agent C.N.R.<br>103, West Adams St.                        |
| 3- Traffic Department C.P.R.<br>71 East, Jackson St.               | 4- Ski Department<br>Marshall Field & Co.<br>25 E., Washington Street |
| 5- Von Lengerke & Antoine<br>9, North Wabash Ave.                  | 6- Travel Bureau<br>Chicago Tribune                                   |
| 7- Sports Editor<br>Journal of Commerce                            | 8- Sports Editor<br>Chicago News                                      |
| 9- Sports Editor<br>Herald American                                | 10- Trans-Canada Airlines<br>75 E., Monroe Street                     |
| 11- Passenger Traffic<br>Dept. C.P.R.<br>39 South, La Salle Street | 12- The Fair Store<br>State St. & Adam                                |
| 13- Goldblatt Bros. Inc.<br>333, South State Street                | 14- Mandel Bros.<br>State & Madison                                   |
| 15- Mid-Century Travel<br>State-Jackson-Vanbaren                   | 16- Sears, Roebuck & Co.<br>Dept. 606                                 |
| 17- Chicago Motor Club<br>66 East South, Water St.                 |   |

WISCONSIN:

MILWAUKEE

- 1- Sports Editor  
Journal

WAUSAU

- 1- Ski Sport  
P.O. Box 501

PENNSYLVANIA:

- 1- Sports Editor  
Record Courier
- 3- Sports Department  
Bulletin
- 5- R.H. Fish  
1420 So. Penn. Square

PHILADELPHIA

- 2- Sports Editor  
Inquirer
- 4- General Agent C.N.R.  
Broad & Chesnut St.

PITTSBURG

- 1- General Agent C.N.R.  
505 Park Bldg.
- 3- Sports Editor  
Sun-Telegraph
- 2- Sports Editor  
Press
- 4- Sports Editor  
Post-Gazette

WASHINGTON, D.C.

- 1- Sports Editor  
News
- 3- R.C. Curley  
922, 15th St. N.W.
- 5- Chs. A. Brun  
Ski Club  
3640 Bangor St. S.E.
- 2- Sports Editor  
Times-Herald
- 4- Sports Editor  
The Post

CONNECTICUT:

- 1- Radio Station  
W.T.H.T.

HARTFORD

- 2- John Cleary  
The Hartford Times

NEW HAVEN

- 1- Conn. Motor Club  
399, Temple Street

TORRINGTON

- 1- Snow Service Bureau  
Norfolk Road

MARYLAND:

- 1- Resort Editor  
News-Post
- 3- Triangle Sporting Goods  
217-221 North Charles St.

BALTIMORE

- 2- Resort Editor  
Sun

DELAWARE:

WILMINGTON

- 1- Sports Editor  
Journal-News

VERMONT:

BURLINGTON

- 1- Sports Editor  
Free Press
- 2- Radio Station W.C.A.X.
- 3- Sears-Roebuck & Co.  
33 Church St.

NEW-YORK:

BUFFALO

- 1- Passenger Agent C.N.R.  
13 West Genesee St.
- 2- Sports Editor  
News
- 3- Resort Editor  
Courier-Express
- 4- Flint & Kent  
554, Main Street
- 5- Sears, Roebuck & Co.  
1905 Main Street

ALBANY

- 1- Sports Editor  
Times-Union
- 2- Radio Station W.X.K.W.
- 3- Moe Engleman  
Beaver Ski & Tennis Shop

ROCHESTER

- 1- Sports Editor  
Democrate Chronicle
- 2- Radio Station W.H.A.M.-T.V.
- 3- Sports Editor  
Democrate Chronicle

JOHNSTON

- 1- Thomas Klockek  
549 North Perry

NEW-YORK

- |   |   |
|---|---|
| 1- Province of Quebec<br>Tourist Bureau<br>48 Rockefeller Plaza       | 2- Thomas E. Cook & Sons<br>587, 5th Ave.                         |
| 3- Foster Travel Service<br>30 Rockefeller Plaza                      | 4- R. P. Ellis Travel Agent<br>130 West 42nd St.                  |
| 5- Sports Editor<br>World Telegram                                    | 6- Sports Editor<br>The Herald Tribune                            |
| 7- Sports Editor<br>The Times   | 8- Sports Editor<br>New York Post                                 |
| 9- H. S. McCry Association<br>Touring Service<br>31 Rockefeller Plaza | 10- American Automobile Ass'n<br>28 Est, 78th St.                 |
| 11- Sports Editor- Winter Sports<br>177 William Street                | 12- Sports Editor<br>The Sun                                      |
| 13- Alex Taylor<br>22 East, 42nd Street                               | 14- Flanney Woodward<br>30 East, 40th Street                      |
| 15- The Seignior Club<br>Waldorf Astoria Hotel                        | 16- Automobile Club of America<br>342 Madison Ave.                |
| 17- Wolfe & Roberts<br>500, 5th Ave.                                  | 18- American Express Co.<br>649, 5th Ave.                         |
| 19- American Express Co.<br>15 Broadway                               | 20- Colonial Airways Co.<br>51 Vanderbuild St.                    |
| 21- Radio Station W.C.B.S.  | 22- Sack's<br>5th Ave.  |
| 23- Radio Station W.J.Z.  | 24- Resort Editor<br>Daily News                                   |
| 25- Gimbel Ski Dept.<br>33 rd St. 8 Broadway                          | 26- Sports Editor<br>Brooklyn Eagle<br>24 Johnson St.<br>Brooklyn |
| 27- Island Ski Tours<br>220- 15. 102 Ave.<br>Queens Village, L. I.    | 28- Journal of Commerce<br>63 Park Row                            |
| 29- Embassy Tours<br>147 West, 42 nd St.                              | 30- Sports Editor<br>Journal American                             |

- |   |   |
|---|---|
| 31- General Agent C.N.R.<br>344 Madison Ave.            | 32- General Agent C.N.R.<br>630 5th Ave.            |
| 33- Colonial Airlines<br>630 5th Ave.                   | 34- Macy's Ski Dept.<br>Broadway                    |
| 35- Don Short<br>Travel Counselors Inc.<br>516 5th Ave. | 36- General Agent C.P.R.<br>581 Fifth Ave.          |
| 37- Automobile Club of N.Y.<br>28 East 78th St.         | 38- Rudolph Pell Ellis Assoc.<br>130 West 42 nd St. |
| 39- Esso Touring Service<br>30 Rockefeller Plaza        |   |

GLEN FALLS

- 1- Sears Roebuck & Co.  
12 Maple St.

SYRACUSE

- |   |   |
|---|---|
| 1- O'Keefe's Weather Producer<br>W.H.E.N- T.V.<br>101 Court St. | 2- Sears Roebuck & Co.<br>1300 South Salina St. |
|---|---|

WATERTOWN

- 1- Sears Roebuck & Co.  
250 Arsenal St.

MINNESOTA:

MINNEAPOLIS

- 1- Sears Roebuck & Co.  
900 E. Lake St.

WASHINGTON:

YAKIMA

- 1- Sears Roebuck & Co.  
14 third St.

TACOMA

- 1- Sears Roebuck & Co.  
1148 Broadway

WENATCHEE

- 1- Sears Roebuck & Co.  
Wenatchee Ave.

SEATTLE

- 1- Sears Roebuck & Co.  
906 West Main St.
- 2- Sears Roebuck & Co.  
1st Ave. & Lauder

SPOKANE

- 1- Sears Roebuck & Co.  
906 Main St. W.

COLORADO:

DENVER

- 1- Sears Roebuck & Co.  
1740 Broadway

INDIANA:

SOUTH BEND

- 1- Sonneborn's Sport Shop  
121 West-Colfax Ave.

UTAH:

SALT LAKE CITY

- 1- Sears Roebuck & Co.  
754 South State St.

IDAHO:

BOISE

- 1- Sears Roebuck & Co.  
1215 West State St.

NEVADA:

RENO

- 1- Sears Roebuck & Co.  
215 Sierra St.

MAINE:

LEWISTON

- 1- Sears Roebuck & Co.  
212 Main St.

PORTLAND

- 1- Sears Roebuck & Co.  
110 Free St.

## LES RESPONSABLES

Les responsables du service de renseignements sur les conditions de la neige sont les dévoués observateurs aux stations météorologiques, les officiers du Bureau de Météorologie au Département des Terres et Forêts et ceux du Service du Tourisme à Montréal.

Il est agréable de mentionner les noms des observateurs qui, durant la dernière saison, ont assuré le succès de l'organisation du service de renseignements.

### Dans la région de Québec, ce sont:

Fritz Loosli,  
Manoir St-Castin,  
Lac Beauport,  
Cté Québec.

Gaston Angers,  
Valcartier Lodge,  
Valcartier,  
Cté Québec.

Clovis Godin,  
St. Anne Power & Paper Co. Ltd.,  
Beaupré,  
Cte Montmorency.

M. Cayer,  
Kent House,  
Cté Montmorency.

Raymond Cayouette,  
Jardin Zoologique,  
Charlesbourg,  
Cté Québec.

Raymond Doré,  
Duchesnay,  
Cté de Portneuf,  
Qué.

Charles-H. Tremblay,  
Baie St-Paul,  
Cté Charlevoix,  
Qué.

M. Bellavance,  
Manoir Lac Etchemin,  
Ste-Germaine,  
Cté Dorchester.

Ces observateurs rapportent quotidiennement leurs données à M. Hervé Bergeron du Bureau de Météorologie qui en fait la vérification et la compilation.

Dans la région du St-Maurice, M. J. S. Oppe de la Consolidated Paper Co. Ltd. s'occupe lui-même des observations à Grand'mère et transmet un rapport au Bureau de Météorologie à Québec.

La région de Montréal comprend les observateurs suivants:

Ernie McCullogh,  
Mont-Tremblant Lodge,  
Mont-Tremblant,  
Cté Terrebonne.

Bunny Basler,  
Hôtel Bellevue,  
Morin Heights,  
Cte Argenteuil.

Harry Wheeler,  
Gray Rocks Inn,  
St-Jovite,  
Cté Terrebonne.

Pierre Decombel,  
La Chaumière,  
St-Hyppolite,  
Cté Terrebonne.

K. W. Harrison,  
Laurentide Inn,  
Ste-Agathe,  
Cté Terrebonne.

Allan Hay,  
Lachute,  
Cté Argenteuil.

Emile Cochand,  
Chalet Cochand,  
Ste-Marguerite,  
Cté Terrebonne.

Albert Lacoste,  
Rawdon,  
Cté Montcalm.

Absolon Dufour,  
St-Calixte,  
Cté Montcalm.

Louis Passillé,  
Ste-Adèle,  
Cté Terrebonne.

M. Berthiaume,  
Chateau du Lac,  
St-Donat,  
Cté Montcalm.

Tony Walsh et  
Roland Plante,  
Val-David,  
Cté Terrebonne.

Gerry Bertrand,  
St-Sauveur,  
Cté Terrebonne.

Hans Falkner,  
Mont-Gabriel,  
Cté Terrebonne.

Georges Fusey,  
Jasper in Quebec,  
St-Donat,  
Cté Montcalm.

C'est monsieur Paul Fortier de St-Jovite, Cté Terrebonne, qui voit à recueillir les messages quotidiens de ces observateurs. Le directeur de la Police Municipale à Montréal rapporte directement au bureau du Tourisme les conditions de neige observées sur le Mont-Royal.

Dans les cantons de l'Est, Mademoiselle Béatrice Winslow du Bureau Municipal du Tourisme à Sherbrooke s'occupe personnellement de recevoir les rapports réguliers des observateurs suivants:-

Eric Schiller,  
Auberge Hillcrest,  
North Hatley,  
via Sherbrooke.

M. Bilodeau,  
Cowansville,  
Cté Missisquoi.

Conrad Gaucher,  
Mont Orford,  
Parc provincial,  
Cté Brôme.

Lionel Bourgault,  
Club de Ski,  
Thetford Mines,  
Cté Mégantic.

La région de la Gatineau voit ses relevés météorologiques transmis à Mme Rita Isabelle, Bureau des Terres et Forêts, Hull, par les observateurs suivants:

E.K. Quipp,  
Mountain Lodge,  
Kingsmere,  
Cté Gatineau.

Léon Thériault,  
Doyle Hotel,  
Low,  
Cté Gatineau.

Aldéo Giroux,  
Château Diotte,  
Wakefield,  
Cté Gatineau.

Albert Kelly,  
Château de Grâce,  
Gracefield,  
Cté Gatineau.

Enfin, monsieur Maurice Noreau du Bureau des Terres et Forêts, à Chicoutimi, recueille les rapports des observateurs suivants:

Antonio Meilleur,  
Arvida,  
Cté Chicoutimi.

Jos. Fréchette,  
Bagotville,  
Cté Chicoutimi.

Maurice Gagnon,  
Villa Saguenay,  
St-Joseph d'Alma,  
Cté Lac St-Jean.

Marius Savard,  
Portage des Roches,  
Cté Chicoutimi.

Les divers chefs régionaux transmettent après reçu des rapports particuliers un message général au Bureau de Météorologie à Québec et au Bureau du Service du Tourisme à Montréal.

De Québec, on transmet à Montréal le message de Chicoutimi et les corrections apportées aux rapports des diverses régions de la province. La vérification faite à Québec des rapports météorologiques est basée sur un certain nombre de stations météorologiques installées dans chaque région dans un but climatologique. Le travail du Bureau de Météorologie ne consiste pas seulement à la vérification et à la compilation des données par M. Hervé Bergeron et Mlle Suzanne Germain. Il consiste également à la visite périodique par le directeur ou les inspecteurs du Bureau des différentes stations météorologiques, à l'inspection des instruments sous observation et à l'émission d'instructions techniques en rapport avec les observations requises. MM. Moïse Verret et Léon St-Amant sont les deux inspecteurs du Bureau

de Météorologie. Evidemment, le Bureau de Météorologie est chargé de pourvoir à l'équipement des stations météorologiques, à la réparation des appareils et aux instructions verbales ou écrites à l'adresse des observateurs ou des chefs régionaux.

D'autres responsables du Service de renseignements, et non les moindres, sont les officiers du Service du Tourisme à Montréal, particulièrement le directeur M. Roland Patenaude et son assistant M. Paul Cantin, lesquels ont charge avec le personnel de leur bureau, de transmettre à tous les intéressés une copie des rapports recueillis par le Bureau de Météorologie.

Sont également au nombre des collaborateurs du Service de renseignements, les officiers des compagnies de chemin de fer Canadien Pacifique et Canadien National, les représentants des compagnies aériennes Colonial Airlines, Northeast Airlines et Trans-Canada Airlines, les agences de voyages et les organismes touristiques, divers bureaux municipaux de Tourisme, comme à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et à Ottawa. Tous ces officiers ou organismes transmettent les rapports officiels d'enneigement, soit par téléphone, par télégraphe ou par télétype à leurs représentants locaux ou étrangers.

## HISTORIQUE DU SERVICE

Depuis nombre d'années déjà, les endroits de villégiature et les centres de sports d'hiver en particulier font mention dans leurs annonces publicitaires des magnifiques conditions météorologiques dont ils jouissent, conditions favorables il va sans dire à la pratique des sports, principalement des sports d'hiver.

Avant la dernière guerre, les compagnies de chemin de fer de même que quelques propriétaires d'hôtelleries faisaient parvenir à leurs représentants dans certaines villes canadiennes et américaines des rapports des conditions de la neige pour nombre de localités de la province de Québec. Ces rapports faussaient souvent les faits et même s'ils présentaient les conditions réelles, ils parvenaient souvent trop tard à destination pour être encore d'exacte valeur. Dans nombre de cas, il semblait exister un concours pour rapporter des conditions de neige imaginaires et de la sorte induire le public touristique en erreur. Les rapports publiés dans la presse n'avaient donc pas la confiance des lecteurs et les critiques allaient bon train.

C'est alors qu'à l'automne de 1940, l'Office provincial du Tourisme de même que nombre de personnes intéressées aux sports d'hiver dans les régions touristiques de la province demandent au Service de la Protection des Forêts d'organiser un service d'informations météorologiques pour les amateurs de

sports d'hiver. Il est question d'appointer des observateurs à quelques endroits stratégiques pour obtenir d'eux régulièrement durant la saison des neiges, l'épaisseur totale de la couche de neige qui recouvre le sol, la hauteur et la date de la dernière chute de neige, les conditions de la neige, la température et l'état des routes.

On s'adresse au Service de la protection des forêts parce que ce service avait fondé dès 1936 un Bureau de Météorologie appelé à appliquer le relevé des valeurs météorologiques à la protection des forêts, c'est-à-dire, à la prévention et au combat des incendies forestiers. Ce Bureau de Météorologie prit rapidement une ampleur provinciale et dès 1940, il étendait ses activités à plusieurs départements du gouvernement provincial et à de nombreux organismes d'utilité publiques. Il était donc tout désigné pour fournir par l'entremise du réseau de stations qu'il dirigeait, les données météorologiques d'intérêt particulier aux amateurs de sports d'hiver. Cependant, afin de compléter le réseau on établit durant janvier de 1941, des postes supplémentaires à Mont-Tremblant, St-Gabriel de Brandon et Ste-Agathe dans le nord de Montréal, au Lac Beauport dans la région de Québec, à la Malbaie et Baie St-Paul dans Charlevoix et à Vallée-Jonction dans la Beauce.

Les stations météorologiques sont généralement pourvues d'appareils adaptés à l'observation des conditions de la neige; ce sont des thermomètres, des pluviomètres, des échelles, des tables et des règles à neige.

Des instructions ont été ensuite rédigées pour servir de guides aux observateurs dans la description des conditions de la neige. Ainsi, la neige peut être nouvelle ou vieille, duveteuse, en poudre, granuleuse ou collante, recouverte d'une croûte cassable ou incassable, etc.

Tous les matins, les observateurs à la suite des relevés météorologiques, préparent un bulletin qu'ils font afficher dans les hôtels, les chalets, les gares de chemin de fer et autres endroits fréquentés par les skieurs. Le bulletin est également télégraphié au Bureau de Météorologie à Québec où un technicien en vérifie les données avant de préparer un rapport général pour toutes les stations. Ce rapport général est enfin transmis à l'Office du Tourisme et aux compagnies de chemin de fer.

A la nouvelle d'un service officiel de renseignements sur les conditions de la neige pour les sports, la presse et la radio demandent au Bureau de Météorologie une copie régulière des bulletins quotidiens. De plus, quelques agences de tourisme au Canada et aux Etats-Unis s'intéressent aux bulletins météorologiques de Québec et à leur tour les préfèrent aux

bulletins particuliers des propriétaires d'hôtelleries. Cependant, en 1941, il n'est plus mention des conditions de l'atmosphère, comme la température, mais de l'état seulement de la couche de neige. En effet, c'est la période de guerre et les restrictions du Ministère de la défense nationale s'étendent jusqu'au réseau météorologique provincial. En 1942, de nouvelles restrictions de guerre relatives à la transmission et la publication d'informations météorologiques paralysent tout le service d'informations. C'est seulement pour satisfaire aux besoins locaux que les stations établies dans le but de relever les conditions de la neige demeurent en opération durant la période des sports d'hiver.

La fin du deuxième conflit mondial en 1945, permet au Bureau de Météorologie de reprendre ses activités relatives au service de renseignements pour les amateurs de sports d'hiver. Cette reprise des activités du Bureau coïncide avec la publication par l'auteur d'un bulletin intitulé: "LA NEIGE ET LES SKIEURS", et en anglais: " S N O W   A N D   S K I I N G ". Ce bulletin, publié à l'intention des observateurs, est également distribué au public et présente au lecteur les méthodes d'observations de la neige et du temps aux stations des centres de sports d'hiver. Durant la même année, la création d'un Office provincial de Publicité par le gouvernement de la province de Québec pour coordonner le travail de publicité de tous les départements, incite les officiers du Bureau de Météorologie à collaborer avec ceux du nouvel organisme.

C'est alors que l'année suivante, après entente entre le Bureau de Météorologie et l'Office de Publicité, le premier avait mission d'installer les stations météorologiques, d'instruire les observateurs sur leur travail, de recevoir tous les rapports et, après vérification, de les remettre à l'Office de Publicité qui se chargeait par son bureau du Tourisme d'en faire la distribution au pays et à l'étranger.

En 1948, une quarantaine de stations étaient opérées par des observateurs bénévoles dans tous les centres de sport d'hiver des régions de Québec, du Nord de Montréal et des cantons de l'Est. Les rapports sur les conditions de la neige étaient donnés à la radio et à la presse dans toutes les grandes villes du Canada et des Etats-Unis.

Près de 50 stations ont enregistré les conditions de la neige durant l'hiver 1949-1950. Les observateurs de ces stations faisaient alors rapport à quatre centres principaux, soit Québec, St-Jovite, Sherbrooke et Hull. Durant l'hiver 1950-1951, le nombre de stations est de 54 au total. Quatorze stations rapportent leurs données à Québec, 28 à St-Jovite, 8 à Sherbrooke et 4 à Hull. Les collaborateurs aux quatre centres font ensuite rapport des données entières au Bureau de Météorologie à Québec

et au directeur du Bureau du Tourisme à Montréal, au premier endroit pour vérification, au deuxième pour distribution.

A l'automne 1951, une région nouvelle est ajoutée aux précédentes: celle du Saguenay qui comprend quatre stations météorologiques. Enfin, en 1952, la province est divisée en six régions telles que mentionnées dans un chapitre précédent.

Durant la dernière saison, le Bureau de Météorologie recevait donc les rapports d'enneigement de 57 endroits différents par l'entremise de six collaborateurs préposés à la réception des rapports de leur région respective. L'ampleur qu'a pris le service de renseignements sur les conditions de la neige est due en partie aux propriétaires d'hôtelleries qui ont fait leur large part dans le développement des centres de sports d'hiver, mais particulièrement à la confiance du public touristique vis-à-vis les rapports officiels du gouvernement de la province de Québec.

Il ne faut pas oublier l'intérêt manifesté par le ministre des Terres et Forêts dans le développement touristique de la province, la collaboration enthousiaste de M. Henri Kieffer, chef du Service de la Protection des Forêts, dont fait partie le Bureau de Météorologie et le travail de coordination du directeur de l'Office de Publicité, M. Georges Léveillé qui a charge aujourd'hui de l'excellente propagande faite au pays et à l'étranger des magnifiques conditions naturelles de la province de Québec.

"La blancheur des hivers québécois, l'épaisse couche de neige dont ils enveloppent nos contrées montagneuses, ont pu autrefois être acceptées comme un mal nécessaire, mais la gaiété, l'énergie, la joie de vivre des sportifs, ont harnaché la puissance de cette saison de froidure et ils l'ont fait servir à leur besoin d'action, de lumière, de soleil, de plein air." Ainsi s'exprime Simone Gélinas, journaliste de Montréal sur les adeptes du ski. "Les skieurs", dit-elle, ont réveillé les villages endormis; ils les ont secoué de leur léthargie; ils les ont peuplé de leur débordante vitalité. Armés de bâtons pacifiques dont le pouvoir pourrait être comparé à celui de la baguette des enchanteurs, ils ont opéré des métamorphoses dont le fabuleux s'attache à la croûte glacée des pentes, à l'incroyable bleu du ciel, aux taches vertes des sapinages. Comme de grands oiseaux, les hommes qui se sont emparés de la solitude blanche, volent au-dessus des montagnes, créatures multicolores qui tracent d'étranges arabesques sur le blanc pastellisé d'ombre des pentes. Ce paysage est iréel, il est ensorceleur, envoûtant, et il exerce une emprise si grande sur ceux qui ont subi son enchantement que se multiplient chaque année ceux qui s'abandonnent à son pouvoir."

"Mais encore faut-il que l'hiver soit blanc et que le sol soit matelassé par de lourdes chutes de neige. Ce n'est qu'à cette condition qu'est assurée la sécurité du skieur, qui se sent isolé de la terre par un épais et merveilleux tapis dont la présence lui permet de satisfaire sa soif de vitesse et d'espace."

L'enneigement, au cours de l'hiver québécois est loin d'être constant; il peut varier de jour en jour et même d'heure en heure et "faire passer les ébats du skieur de la sécurité la plus complète à l'entreprise la plus risquée." Le skieur lui-même désire connaître à l'avance, l'état et les conditions de la neige dont dépendent dans une large mesure le succès de la randonnée qu'il veut entreprendre et le plaisir qu'il y trouvera.

On sait que la pratique du ski constitue une des grandes sources de revenus pour nos villages de montagne et pour toute la population québécoise en général.

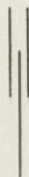
Le Service officiel de renseignements sur l'enneigement dans les centres de sports d'hiver de la province est donc une mesure de sécurité qui assurera chez-nous la survie et le développement des sports d'hiver et par conséquent l'intérêt de nos concitoyens et des visiteurs étrangers pour nos campagnes canadiennes.

TF-M-44



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
LES DÉSIRS DU SKIEUR .....	2
LE RÉSEAU MÉTÉOROLOGIQUE .....	4
LE TRAVAIL DE L'OBSERVATEUR .....	6
MESSAGES MÉTÉOROLOGIQUES .....	12
DISTRIBUTION DES RENSEIGNEMENTS .....	13
LES RESPONSABLES .....	25
HISTORIQUE DU SERVICE .....	28



It is the policy of the Government to provide for the health and safety of the people of the United States. This policy is based on the principle that the Government has a duty to protect the public health and safety of its citizens.

The Government is committed to the principle that the health and safety of the people is the highest priority. This commitment is reflected in the actions of the Government and its agencies. The Government will continue to work to protect the public health and safety of its citizens.

The Government is committed to the principle that the health and safety of the people is the highest priority. This commitment is reflected in the actions of the Government and its agencies. The Government will continue to work to protect the public health and safety of its citizens.

The Government is committed to the principle that the health and safety of the people is the highest priority. This commitment is reflected in the actions of the Government and its agencies. The Government will continue to work to protect the public health and safety of its citizens.

10 DISTRIBUTION OF RESPONSIBILITIES

11 THE RESPONSIBILITIES

12 HISTORICAL IN SERVICE